



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
VILLE DE SAINT-MICHEL-SUR-ORGE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 15 juin 2023

**NOMBRE
D'ADMINISTRATEURS
EN EXERCICE : 13**

**NOMBRE PRÉSENTS : 7
NOMBRE VOTANTS : 6
NOMBRE POUR : 6
NOMBRE CONTRE : 0**

**DÉLIBÉRATION
N° 2023-12**

Objet :

**BUDGET
SUPPLÉMENTAIRE 2023
DU BUDGET PRINCIPAL
DU CCAS**

L'an deux mille vingt-trois, le 15 juin, à dix-huit heures trente-cinq, le Conseil d'Administration du CCAS, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Roselyne DACOURY-TABLEY, Vice-Présidente du CCAS.

Présents :

Mesdames Nelly BASTIEN, Virginie CAPDEBOSQ, Roselyne DACOURY-TABLEY, Jeanine WAUQUIEZ,
Messieurs Jean-Louis BERLAND, Nicolas DE BOISHUE, Nordine AOUNALLAH,

Absents excusés :

Mesdames Sophie RIGAUT, Muriel MOSNAT, Laodicée GUENARDEAU, Françoise PIERRE,
Monsieur Philippe DASPREZ,

Absent :

Monsieur Mounir ALAOUI.

Secrétaire de séance :

Virginie CAPDEBOSQ

2023-12 : BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2023 DU BUDGET PRINCIPAL DU CCAS

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57,

VU le compte administratif 2022 voté au cours de cette séance,

CONSIDÉRANT les ajustements nécessaires,

CONSIDÉRANT le projet de Budget Supplémentaire de l'exercice 2023 présenté,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,



APPROUVÉ Le Budget supplémentaire 2023 – budget principal du CCAS, lequel peut se résumer ainsi :

	Rappel BP 2023	Propositions nouvelles	Budget total 2023
Section de fonctionnement			
Dépenses	1 272 794,00 €	- 156 790,42 €	1 116 003,58 €
Recettes	1 272 794,00 €	- 156 790,42 €	1 116 003,58 €
Section d'investissement			
Dépenses	3 000,00 €		3 000,00 €
Recettes	3 000,00 €		3 000,00 €
TOTAL des deux sections			
Dépenses	1 275 794,00 €	- 156 790,42 €	1 119 003,58 €
Recettes	1 275 794,00 €	- 156 790,42 €	1 119 003,58 €

Fait et délibéré en mairie de Saint-Michel-sur-Orge, le 15 juin 2023.

La Présidente du CCAS

Sophie RIGALT

Publication en ligne le :